

Sousse le 10/07/2020

## ***Avis aux étudiants concernés par les stages facultatifs***

Il est porté à la connaissance des étudiants intéressés par les stages facultatifs que le délai de clôture de délivrance des documents liés aux stages facultatifs a été prolongée exceptionnellement jusqu'au **17 juillet 2020**, sauf le **lundi 13/07/2020**.

➡ Les étudiants désirant effectuer un deuxième stage facultatif sont priés de ramener au bureau 102:

- ✚ Une simple copie du mandat de la police d'assurance du premier stage.
- ✚ La lettre d'acceptation de la part de la structure d'accueil pour le deuxième stage.

➡ Les étudiants qui ne peuvent pas se rendre à l'IHEC de Sousse peuvent envoyer leurs documents pour signature par voie postale à l'adresse de l'établissement à l'attention de M. Anis SLIM et joindre une enveloppe de retour timbrée avec adresse complète de l'étudiant.

**La direction des stages**

